

**MAIRIE DE
ROHRBACH LES BITCHE**

1, Rue du Chanoine Châtelain
CODE POSTAL : 57410
Tél. : 03 87 09 70 95
Fax : 03 87 09 88 80
E-mail : mairie@rohrbach.fr

Extrait du procès-verbal
des délibérations
du conseil d'administration du centre
communal d'action sociale

Séance du 29 avril 2026

Sous la présidence de
M Vincent SEITLINGER



Membres en fonction : 9

Présents : 8 (quorum atteint)

Vincent SEITLINGER, Nicole KARMANN, Alexandre KOELSCH, Virginie NZOSSU, Delphine ORDENER, Marie-Elisabeth ORDENER, Isabelle RIMLINGER, Jean-Pierre STEINER

Membre absent représenté : 1

Eliane MISCHLER représentée par Nicole KARMANN

Membres présents et représentés : 9

Absents excusés : 0

2. Approbation du compte financier unique 2025

Sur le rapport du Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 applicable aux CCAS,

Considérant que le compte financier unique retrace l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice 2025,

Considérant la concordance des données entre l'ordonnateur et le comptable public,

Considérant la régularité et la sincérité des comptes présentés,

Considérant que les résultats de clôture sont conformes aux écritures,

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES		I	
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE		81	

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	3 000,00	3 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	1 000,00	1 000,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	11 256,00	11 256,00
	Dépenses réalisées (2)	E	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	1 000,00	1 000,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	8 256,00	8 256,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	0,00	9 256,00	9 256,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	0,00	9 256,00	9 256,00

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, le président n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le compte financier unique 2025 du compte du CCAS,
- AUTORISE M. le Président à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025,
- DONNE pouvoir à M. le Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication le 30 avril 2026



Le président
M. Vincent SEITLINGER,
Maire